



LE RÉFLET DU MIROIR



LE RÉFLET DU MIROIR

Chers Miroissiennes et Miroissiens,

C'est hélas, dans une période troublée que nous avons pris les rênes de la commune. Nous avons souhaité peu après l'élection organiser une rencontre conviviale afin de vous présenter les nouveaux conseillers mais le destin en a décidé autrement, l'interdiction de se réunir à plus de dix personnes, due à la COVID, ayant sonné le glas de notre projet.

C'est donc dans des conditions particulières que nous avons dû reprendre le flambeau. De ce fait, la communication n'a pas été facilitée ce qui a engendré des problèmes regrettables de cohésion et de transmission, ce que nous déplorons, mais le passé est le passé et il nous appartient de travailler pour l'avenir.

Voici donc un état des lieux de ce que le nouveau conseil a commencé à mettre en place depuis son installation pour notre village :

⇒ **La réfection de la grande salle polyvalente et du groupe scolaire**, projet incontournable :

- La chaudière, vétuste, a trente ans et engendre des consommations élevées.
- L'isolation thermique des bâtiments doit être mise en conformité en fonction des évolutions techniques.
- Compte tenu des canicules qui se reproduisent, il nous a paru utile de réfléchir à une solution de rafraîchissement de façon à ce que nos anciens et les personnes vulnérables puissent trouver un lieu en journée permettant de supporter ces chaleurs impactant la santé.
- Nous réfléchissons actuellement à un système fonctionnant à l'énergie solaire avec l'aide de l'Agence Technique Départementale (ATD).
- Dans l'urgence, nous avons insonorisé la cantine avant la rentrée scolaire puis l'employé municipal, Manu Goyot, a repeint les murs pour que les enfants puissent déjeuner dans un cadre agréable. Qu'il en soit, au nom des enfants du village, remercié !

Les gros travaux devraient débuter au milieu de l'année 2021.

Nous vous tiendrons donc au courant de l'avancée des projets au fur et à mesure.

- ⇒ **Conseil Municipal des Jeunes**, engagement de notre équipe, est en cours de réalisation. Gageons que nos jeunes se mobiliseront pour faire entendre leur voix et s'impliquer dans la vie communale !
- ⇒ **Un verger conservatoire** va être mis en place, financé en grande partie par des subventions régionales. Il a pour but de maintenir la biodiversité en plantant des variétés d'arbres fruitiers plus ou moins en voie de disparition. La commission Jeunesse et Environnement a donc pris le sujet à bras le corps avec l'aide précieuse et les conseils avisés d'un spécialiste local bien connu, Gérard Bêche de Frontenaud.
- ⇒ **Les abeilles du Miroir** seront également de la partie (voir article joint) et, si l'hiver n'est pas trop sévère, nous espérons une récolte au printemps prochain.
- ⇒ **Le site internet** de la commune a été aménagé, nous espérons que vous pourrez y trouver les informations utiles.

Voici donc une prise de contact entre l'équipe et les habitants du Miroir. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos remarques, nous sommes élus par vous pour être à votre écoute !

Respecter les gestes barrières pour vous protéger, protéger les autres et protéger ceux que vous aimez.

L'équipe Municipale

Cérémonie 14 Juillet 2020

Après 20 ans de bons et loyaux services Mr André GIRARDOT, porte-drapeau de notre commune, a souhaité cesser ses fonctions.

Une cérémonie de passation du drapeau s'est tenue le 14 juillet, dans les règles sanitaires, imposées par la réglementation, en comité très restreint, qui ne nous a pas permis d'y convier les habitants.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de :

- Mr Denis QUARANTA Président des Anciens Combattants,
- Mr Jérôme PONT Président FNACA,
- l'autorité militaire était représentée par le Lieutenant Nicolas DURANT de la Compagnie de Gendarmerie de LOUHANS.

Mr André GIRARDOT, que nous remercions ici au nom des habitants, est donc remplacé pour cette mission par :

- Mr Christophe BUISSON (titulaire),
 - Mme Sandra THEBAULT (suppléante),
- qui ont accepté cette mission honorifique pour laquelle la commune les remercie.



TRAVAUX CANTINE

Lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal (CM), nous avons identifié des travaux prioritaires :

- Réfection salle polyvalente
- Réfection du groupe scolaire

Dans l'attente des travaux qui devraient s'étaler sur 2 ans, il a été convenu de commencer par la cantine qui était trop bruyante lors des services.

Pendant la période de congés scolaires (fin juillet), les travaux d'isolation sonore ont été réalisés.



GARDERIE



Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, la garderie communale a élu domicile dans l'enceinte de l'école.

Les anciens locaux ne permettant pas un accès extérieur sécurisé pour les enfants, le Conseil Municipal a décidé de déplacer cette garderie au sein même de l'école.

Pour bien prendre possession des lieux et y mettre « une nouvelle patte », les enfants de la garderie, avec l'aide de Nathalie Petitjean, ont créé un arbre mural coloré.

Nous espérons que celui-ci ancrera bien ses racines dans ses nouveaux locaux et permettra à ces beaux oiseaux de prendre leur envol !

ECOLE : 5^{ème} CLASSE DU RPI , 3^{ème} CLASSE pour le MIROIR



La mobilisation des parents d'élèves et des élus municipaux de Frontenaud et du Miroir a permis la réouverture de la 3^{ème} classe de notre école primaire, 5^{ème} classe du RPI Frontenaud-Le Miroir.

La venue de l'inspecteur d'académie le 1^{er} septembre, jour de rentrée scolaire 2020-2021, pour compter les élèves, a confirmé la pertinence de sa décision.

La réactivité du personnel enseignant, des employés communaux et des élus a permis de tout mettre en place pour que cette classe puisse accueillir sa nouvelle institutrice dès le jeudi 3 septembre 2020.

BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS LES ENFANTS ET A L'EQUIPE ENSEIGNANTE !

LES ABEILLES DU MIROIR !

En 2015, l'école avait procédé à l'acquisition de deux ruches en vue de pouvoir montrer aux enfants comment vit et se développe une colonie d'abeilles. Ce projet n'avait pas abouti après un hiver particulièrement rigoureux.

Depuis, ces ruches joliment décorées par les enfants du village, se languissaient dans un coin attendant d'être utilisées par des abeilles en recherche d'habitat confortable !

C'est à présent chose faite. Un apiculteur amateur du village a pris en main ces deux ruches, plus une, prêtée généreusement par Gilles Lonjarret (ancien directeur de l'école bien connu des habitants du Miroir !) et a complété ce qui manquait.

Après avoir prélevé des abeilles dans ses propres ruches, (photo), il a eu le plaisir de constater que les divisions qu'il avait opérées semblaient avoir fonctionnées !



Il faudra néanmoins attendre de passer l'hiver pour savoir si les nouvelles ruches survivront au printemps. Tout dépend des conditions climatiques et de la chance !

La commission Jeunesse et Environnement ayant constitué un dossier de « verger conservatoire », deux autres ruches subventionnées par la région, rejoindront le rucher municipal au printemps prochain.

Gilles Lonjarret a bien voulu accepter de superviser provisoirement le démarrage de ce rucher qui représente ponctuellement beaucoup de travail. Toutes les personnes, enfants, adolescents, adultes, anciens désirant former ou se former à l'apiculture sont les bienvenues !

Au printemps nous proposerons en conseil de doter l'école d'équipements sécurisés pour que les enfants puissent observer la vie des abeilles et pourquoi pas en extraire du bon et véritable miel du Miroir !

AFFOUAGE !!!!

La saison 2020/2021 est ouverte !



La commune met à la disposition des habitants du Miroir des coupes de bois comme tous les ans. La tradition est bien ancrée dans le village et tous ceux qui sont intéressés à couper leur bois pour l'hiver sont invités à **se faire connaître en Mairie avant le 31 Octobre 2020**. Que les nouveaux arrivants n'hésitent pas ! La taxe est maintenue à **20 euros pour l'année**. Soyez prudents !

INFOS PRATIQUES :

CCAS :

La situation sanitaire actuelle, due à la COVID-19, nous oblige à ANNULER LE REPAS DES ANCIENS, NEANMOINS, LA DISTRIBUTION DES COLIS EST MAINTENUE.



INSTALLATION D'UNE OSTEOPATHE AU MIROIR

Nous aurons le plaisir d'accueillir Madame Camille Badiou, ostéopathe diplômée de l'institut Lyonnais d'Ostéopathie (Andrew Taylor Still Academy-Limonest) qui installera son cabinet, provisoirement au-dessus de la Mairie, dès janvier 2021. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune

PLU :

*Une réunion publique est organisée **le mardi 13 octobre (20h) à la salle polyvalente du Miroir** pour présenter aux habitants le PLU avant son arrêt du projet : le règlement, le plan de zonage, etc. Afin de respecter les conditions sanitaires en vigueur dans le Département, il est rappelé que la participation du public devra être limitée à moins de 30 personnes. Il est fortement recommandé aux personnes souhaitant participer de s'inscrire en contactant la mairie du Miroir au 03.85.76.71.32.*

INFOS MAIRIES :

Horaires d'ouverture : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi + 1^{er} samedi du mois : de 9h à 12h

Téléphones : Mairie : 03 85 76 71 32 Permanence élu : 07 61 30 65 57

Mail : mairie@le-miroir.fr

Pour prendre Rendez-vous avec Mr le Maire prendre contact avec la mairie.

Comité de Rédaction LE REFLET DU MIROIR :

Sergine JANZEGERS - Stéphanie JACOB – Sylvette GAUTHIER – Virginie SIMONIN – Éric BOULLY – Philippe CAUZARD – Hugues NICOLAS.

Directeur de Publication : Philippe CAUZARD

EDITION OCTOBRE 2020 : N° 1